

Syndicat Mixte de l'Ouest Lyonnais
25, chemin du stade
69670 VAUGNERAY

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Délibération n°36/2022

L'an deux mille vingt-deux

Le six décembre à 18h00

Le comité syndical dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Morgan GRIFFOND, président du Syndicat.

Date de convocation : 30 novembre 2022

Nombre de membres

En exercice : 24

Présents : 14

Votants : 14

Présents : AIGLON Olivier, BERGER Marie-Agnès, BREUZIN Fabien, BROUILLET Isabelle, CHIRAT Florent, COMBET Damien, FOUILLAND Pierre, GOUGNE Yves (arrivée à 18h20 après les votes), GRIFFOND Morgan, JAUNEAU Jean-Claude, MOLLARD Yvan, MONCOUTIE Lucie (suppléante), STARON Catherine, THIMONIER Jean-Marc.

Monsieur PFEFFER Renaud donne son pouvoir à M. BREUZIN Fabien.

Secrétaire de séance : madame Marie-Agnès BERGER.

OBJET :

Election d'un(e)
secrétaire de séance

VU l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose « qu'au début de chacune de ses séances le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire » ;

VU l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que cette nomination se fait en principe au scrutin secret par une élection à la majorité, éventuellement à trois tours ;

Le Président expose ce qui suit :

Au début de chaque séance du comité syndical, il convient d'élire un secrétaire de séance et éventuellement un ou plusieurs auxiliaires.

Le Comité Syndical, ouï l'exposé de son Président,

Après en avoir délibéré, par 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

ELIT madame Marie-Agnès BERGER comme secrétaire de séance.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Pour copie certifiée conforme.

Le Président
Morgan GRIFFOND

